

Compte rendu de réunion de la commission d'évaluation

Année universitaire : 2011-2012

Nom de la formation : **M2I Aménagement du territoire et télédétection**

Code Apogée de l'étape : EIBAT1(111)

Nom du responsable
de l'évaluation : **Patrick MORDELET**

Adresse mail : patrick.mordelet@cesbio.cnes.fr

Date de la réunion : 22/05/2012

Enseignants présents

Nombre : 5

Liste : **Frédéric BAUP, Eric CESCHIA, Valérie DEMAREZ, Valérie LE DANTEC, Patrick MORDELET**

Étudiants présents

Nombre : 3

Liste : **Alexandre GATIBELZA, Florian MASSET, Charly TERTRE**

Personnels technique et administratif présents

Nombre : 1

Liste : **Martine VIALARET**

Points traités localement (par l'équipe pédagogique ou la direction de la composante)

Point soulevé	Réponse apportée
1 – Les enseignements nécessitant l'usage des ordinateurs sont réalisés à l'AIP. Cette salle convient parfaitement aux étudiants (propre, fonctionnelle, bien équipée en logiciels, réseau et internet). Cependant ils souhaiteraient pouvoir y accéder plus largement au-delà des cours pour refaire des exercices ou travailler sur leurs projets et études de cas. La salle est très occupée et le coût de location ne permet pas de multiplier les réservations en autonomie.	Selon le budget disponible, il est envisagé d'équiper la promotion avec deux ordinateurs portables (ou plus si possible) sur lesquels seront installés les logiciels spécifiques utilisés dans le cadre du master (SIG, traitement d'images satellitaires, bases de données).
2 – Emploi du temps : les modifications sont nombreuses en M2. Les étudiants ont parfois eu des difficultés à s'y retrouver.	Testé en cours d'année passée, l'emploi du temps électronique va être mis en place de manière plus fiable (le BUT a aussi été suggéré comme alternative). Une adresse mail pour la formation va également être créée.

<p>3 – UE professionnalisation : des redondances ont été soulignées par les étudiants et des interventions mal ciblées. Le calendrier des interventions était parfois mal choisi. L'aspect réglementaire pourrait être plus poussé car il s'avère utile dès le stage.</p>	<p>Le contenu de l'UE va être reconsidéré par les responsables du module. L'enchaînement des intervenants va également être repensé. Le module étant mutualisé avec le M2 Gestion de la Biodiversité et avec le M2 Modélisation des Systèmes Ecologiques, il n'est pas d'emblée facile d'introduire plus de réglementation, mais cette piste va être étudiée.</p>
<p>4 – UE Anglais : le contenu thématique du module n'a pas été jugé approprié aux préoccupations du master par la plus grande partie des étudiants (trop génie civil, BTP, urbanisme, pas assez aménagement du territoire).</p>	<p>Les thèmes abordés vont être rediscutés avec l'intervenant pour coller mieux aux mots-clés du master.</p>
<p>5 – UE outils de spatialisation : les étudiants réclament un document de type tutoriel lors du premier cours de manière à garder plus de temps pour travailler sur des exercices.</p>	<p>Une pédagogie de projet pourra être tentée dans ce module qui a été cependant pensé comme dédié à la prise en main des outils, assortie de théorie. Ainsi les étudiants pourront disposer de plus d'autonomie mais auront par voie de conséquence plus de travail personnel à fournir.</p>
<p>6 – UE aménagement : les étudiants souhaitent passer plus de temps sur des activités de type études et projets et moins de temps sur des cours magistraux. Les intervenants professionnels sont assez nombreux dans différents modules. Il est rare qu'un intervenant intéresse tout le monde à la fois étant donné que les orientations professionnelles des étudiants sont variées, mais aucun d'eux n'est remis en cause.</p>	<p>Même commentaire que précédemment mais appliqué à l'aménagement. Les aspects réglementaires souhaités dans l'UE professionnalisation pourraient être approfondis dans cette UE (faisabilité à étudier). Les intervenants professionnels peuvent changer d'une année sur l'autre, mais leur représentativité des métiers en sortie du master incite à conserver les liens établis.</p>
<p>7 – Étude de cas A65 : les étudiants n'ont pas réellement compris ce qui était attendu. Ils auraient souhaité plus de précisions sur la terminologie et des exemples préalables de réalisation.</p>	<p>Si cette étude de cas est reconduite à l'identique, l'intervenant va être sollicité pour guider d'avantage le groupe d'étudiants au démarrage de l'exercice.</p>
<p>8 – Enseignements réalisés à Auch : apparus dans cette nouvelle habilitation les contenus ont été jugés intéressants, à étoffer. Le déplacement des étudiants pendant trois journées dans le Gers a été mal perçu.</p>	<p>Cet enseignement doit passer à une semaine à la rentrée prochaine (2 semaines complètes à terme). Une solution d'hébergement à l'hôtel, sans frais pour les étudiants sera mise en œuvre. De plus une salle informatique équipée avec tous les logiciels spécifiques (SIG, traitement d'images) pourra être ouverte aux étudiants.</p>

Points à traiter globalement (par l'établissement)

1 – Les problèmes liés aux salles ont été soulignés fortement par les étudiants, confirmés par l'équipe pédagogique, et même remarqués par les professionnels. Ils sont récurrents et de différentes nature.

- Des enseignements n'ont pas pu se tenir dans de bonnes conditions pour cause de salle déjà occupée, salle inaccessible (pas la clé ou le code), salle sans électricité pour brancher un vidéoprojecteur, salle à 15°C...

- Les étudiants n'ont pas de « salle master » attitrée. Ils ne savent pas où se réunir pour réaliser les multiples travaux en groupes/ateliers qui leur sont demandés. Dans ces conditions il est difficile de créer une ambiance de travail stimulante et un fonctionnement en promotion.
- L'accès à la salle informatique de l'AIP est en pratique restreint aux heures d'enseignement en présentiel pour des questions de disponibilité de salle mais aussi de coût de réservation de la salle. Le libre accès à la salle ne peut pas fonctionner le soir à cause de la mise sous alarme du bâtiment.

L'établissement a été interpellé sur ces questions à différentes reprises et dans différents conseils, dans la mesure où de nombreuses formations sont confrontées aux mêmes problèmes.

Synthèse et commentaires des résultats de l'évaluation

Aucun problème majeur n'a été relevé durant la commission et les résultats des questionnaires sont très encourageants pour la première année de cette nouvelle maquette. Les conditions matérielles de l'accueil des étudiants sont l'objet des plus vives critiques. Dans le détail des UE, divers pistes d'amélioration ont été discutées et pourront être mises en œuvre dès la rentrée prochaine, sachant qu'il est souvent difficile de dégager un consensus car les avis peuvent être totalement divergents.

Libellé des questions au choix de l'équipe pédagogique

A – Le programme du module « professionnalisation » a-t-il répondu à vos attentes ? Quels thèmes, quels professionnels auriez-vous souhaité trouver dans cette UE (commentaires au verso) ?

B – Module « outils de spatialisation » et « application des outils aux études de cas » : êtes-vous satisfait de ces unités d'enseignement ?
Commentaires possibles au verso du questionnaire concernant la diversité des outils abordés, les pré-requis exigés, l'apport des travaux pratiques, ou tout autre point ayant retenu votre attention.

C – Modules « aménagement » et « application de l'aménagement aux études de cas » : êtes-vous satisfait de ces unités d'enseignement ?
Commentaires possibles au verso du questionnaire concernant le contenu du cours, les interventions des professionnels, les sorties sur le terrain, les exposés oraux et les plaquettes demandées, étude du cas A65 ou toute autre chose que vous jugerez utile.

D – Module « projets en aménagement » : êtes-vous satisfait de cette unité d'enseignement ?
Commentaires possibles au verso du questionnaire concernant les critiques mais aussi des propositions à faire pour une amélioration de cette unité d'enseignement, que ce soit sur sa gestion, le type de sujet, les outils utilisés.

E – Module « stage en entreprise » : avez-vous pu réaliser votre recherche de stage dans des conditions satisfaisantes ?
Commentaires possibles au verso du questionnaire concernant le temps disponible pour la recherche, l'accès aux offres de stage, l'organisation de cette recherche au sein de la promotion.

F – Enseignements réalisés à Auch : préconisez-vous de leur accorder un volume horaire plus important ? (commentaires au verso).

G – Enseignements réalisés à Auch : pensez-vous qu'il faudrait envisager de regrouper ces enseignements avec une solution logement sur place ? (commentaires au verso).

H – Module d'anglais : êtes-vous satisfait de ces unités d'enseignement ?
Commentaires possibles au verso concernant le vocabulaire acquis en séance, la pratique de l'oral, de l'écrit ou toute autre chose que vous jugerez utile.

Date : 23/05/2012.